

BAREME DES HONORAIRES / GESTIMMO SARL

Applicable à compter du 01/01/2019

RECHERCHE DE LOCATAIRE :

Pack Location :

Honoraires à la charge du locataire et du propriétaire conformément à la Loi ALUR du 17/03/2014 :

☑ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail → 10 €/M²

☑ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée → 3 €/M²

GESTION LOCATIVE :

Pack Tranquillité :

7,00 % TTC sur les sommes encaissées.

Pack Prestige :

Gérance avec assurance « garantie du paiement des loyers et des charges impayés et des détériorations immobilières » :

9,00 % TTC sur les loyers et sommes encaissées.

HONORAIRES DE LOCATION DANS LE CADRE D'UN MANDAT DE GESTION :

Bail à usage d'habitation :

A la charge du locataire et du propriétaire conformément à la Loi ALUR du 17/03/2014 :

☑ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail → 10 €/M²

☑ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée → 3 €/M²

Soit, 13,00 € du M² en totalité jusqu'à concurrence d'un mois de loyer hors charges.

Bail stationnement (box, parking) :

☑ Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail et état des lieux :

Un mois de loyer charges comprises.

Avenant au bail :

☑ 150,00 € TTC (cent cinquante euros)

TRANSACTION :

Murs commerciaux 10% TTC avec un min de 2.500 Euros TTC par transaction

Fonds de commerce..... 10% TTC avec un min de 2.500 Euros TTC par transaction

Locaux commerciaux..... 10% TTC avec un min de 2.500 Euros TTC par transaction

Immeubles soumis ou non à la loi de 1965 (Appartements et Maisons) :

(Barème applicable à tous les mandats de vente à partir du 01/04/2018)

- de 25.000 Euros	Forfait de 2.500 Euros TTC
de 25.000 € à 50.000 €	Taux dégressif de 10,00 % à 8,00 %
de 50.000 € à 108.000 €	Taux dégressif de 8,00 % à 7,00 %
de 108.000 € à 166.000 €	Taux dégressif de 7,00 % à 6,50 %
de 166.000 € à 224.000 €	Taux dégressif de 6,50 % à 6,00 %
de 224.000 € à 282.000 €	Taux dégressif de 6,00 % à 5,50 %
de 282.000 € à 340.000 €	Taux dégressif de 5,50 % à 5,00 %
de 340.000 € à 398.000 €	Taux constant de 5,00 %
de 398.000 € à 456.000 €	Taux dégressif de 5,00 % à 4,80 %
de 456.000 € à 514.000 €	Taux constant de 4,80 %
de 514.000 € à 572.000 €	Taux dégressif de 4,80 % à 4,50 %
de 572.000 € à 1.048.000 €	Taux constant de 4,50 %
de 1.048.000 € à 1.500.000 €	Taux dégressif de 4,50 % à 4,00 %
de 1.500.000 € à 4.000.000 €	Taux dégressif de 4,00 % à 3,00 %
de 4.000.000 € à 6.000.000 €	Taux dégressif de 3,00 % à 2,40 %
+ de 6.000.000 €	Taux constant de 2,40 %

Terrains de loisirs et autres terrains :

- de 125.000 Euros	Forfait de 7.000 Euros TTC
de 125.000 € à 200.000 €	Forfait de 10.000 Euros TTC
de 200.000 € à 380.000 €	Forfait de 15.000 Euros TTC
+ 380.000 €	Taux constant de 4,00 %

Les honoraires de transaction peuvent être réduits de 50% pour tous les mandats « confiance » et dans le cadre de vente en inter-cabinet

REDACTION D'ACTE :

Rédaction du compromis ou de la promesse de vente avec la garantie FNAIM → 900,00 Euros TTC

(inclus dans les honoraires de transaction)

CONSEILS / AVIS DE VALEUR :

- Conseils : de 60 € à 200 € TTC de l'heure, suivant le dossier et fonction d'un devis préalable

- Avis de valeur : 200 € TTC

Tous nos tarifs sont exprimés TOUTES TAXES COMPRISES. Ils incluent donc la TVA au taux actuellement en vigueur de 20%